



SESSION PLENIERE DU 29 JUIN 2021

VŒU ECOCOMBUST

Le projet Ecocombust développé à la centrale de Cordemais et porté par les salariés, vise la création d'un combustible enrichi à partir de biomasse locale, permettant de limiter très fortement la part du charbon dans la production d'électricité.

Après l'enquête publique menée début 2021, l'Etat doit maintenant rendre sa décision sur le lancement de ce projet. **Le vœu du CESER renouvelle son soutien à Ecocombust, en rappelant certains points de vigilance.**

Il a été présenté par le bureau de la commission chargée de l'énergie au CESER (composé d'un représentant de France Nature Environnement, d'un représentant de la CCI, et présidé par notre camarade Yvic Kergroac'h)

La CGT a voté le vœu.

[LE VŒU DU CESER \(téléchargeable sur le site du CESER\)](#)

Le vœu rappelle la contribution qu'avait votée le CESER en 2018, portant sur la centrale de Cordemais. Il y soutenait le projet Ecocombust et pointait un certain nombre de points de vigilance, en particulier sur l'acheminement de la ressource en souhaitant que soit étudiée la possibilité de recourir au transport fluvial et ferroviaire, la qualité de l'air, et la qualité de la ressource qui doit être constituée de biomasse non exploitable par ailleurs.

Il rappelle la position favorable de la commission d'enquête publique.

Dans ce cadre, il indique que le CESER renouvelle son soutien apporté en 2018 au projet Ecocombust, qui devrait contribuer à diminuer de plus de 70 % les émissions GES lors de la production d'électricité et que ce projet novateur pourrait constituer un prototype pour la reconversion des centrales à charbon à travers le monde. Il réaffirme dans le même temps les points de vigilance pointés par le CESER. Il souhaite par ailleurs qu'en cas de lancement du projet Ecocombust par l'Etat, les recherches soient approfondies pour arriver à terme à l'élimination totale du recours au charbon.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION DE CHRISTOPHE BESNARD

La CGT remercie de CESER pour l'examen de ce vœu qu'elle votera.

Les salariés de la centrale de Cordemais ont porté le projet Ecocombust depuis 2015. Il s'agit d'un projet pour le territoire, qui permettrait de maintenir des emplois à Cordemais. Il s'agit aussi d'un projet exemplaire pour la reconversion des centrales à charbon à travers l'Europe et le monde.

L'enquête publique a donné un avis favorable, nous avons montré la faisabilité technique du projet, nous avons prouvé que les ressources locales existaient, **il faut maintenant que l'Etat se positionne**, et qu'il se positionne vite et avec courage pour soutenir ce projet.

Cette décision est indispensable pour que les salariés de la centrale et tous ceux dont l'emploi dépend directement ou indirectement de la centrale, puissent se projeter sur leur avenir

Par ailleurs, l'acceptation du projet Ecocombust est une première étape, certes indispensable, mais **ce n'est qu'une première étape**. La CGT sera mobilisée pour assurer des modalités acceptables pour le reclassement des salariés qui malgré tout ne pourront pas être gardés sur le site, quel que soit leur statut ou leur employeur direct. Elle sera également mobilisée pour défendre les emplois induits qui sont menacés. Au vu de ce qui s'est passé à Gardanne et au Havre, nous avons toutes les raisons de ne pas tenir les promesses pour argent comptant.

La CGT sera également mobilisée pour l'amélioration du projet de reconversion de Cordemais via Ecocombust, afin de répondre aux questions qui se posent encore, par exemple sur l'acheminement des ressources, ou l'avenir du terminal charbonnier.

Je terminerai en me félicitant que la centrale de Cordemais puisse être toujours active à ce jour, **car il est indispensable pour assurer l'approvisionnement de l'Ouest de la France de disposer d'une source pilotable d'électricité**.

QUELQUES EXPRESSIONS EN SEANCE

Outre notre camarade, seul le représentant du comité 21 s'est exprimé en soutenant le vœu.

VOTES : le vœu a été adopté par 74 pour et 12 abstentions.

Yvic Kergroac'h était par ailleurs invité en tant que président de la commission du CESER chargé de l'environnement, à intervenir lors du forum organisé par le CSE de la centrale le 10 juin 2021, en soutien à Ecocombust. Voir la [vidéo intégrale sur Youtube](#) et l'extrait de [l'intervention de notre camarade](#).

Yvic Kergroac'h, et Christophe Besnard, salarié de la centrale de Cordemais et membre du groupe CGT au CESER, restent à votre disposition.

Courriel : cgtpaysdeloire@wanadoo.fr / tel 02.41.20.03.21

DERNIERE MINUTE : EDF a annoncé le 8 juillet l'abandon du projet Ecocombust. La FNME CGT avec les salariés de Cordemais mettra en œuvre tous ses moyens d'action pour faire changer cette décision.